

AperTO - Archivio Istituzionale Open Access dell'Università di Torino

La valse à trois temps de la saillance orale: parole, prosodie, geste

This is the author's manuscript

Original Citation:

Availability:

This version is available <http://hdl.handle.net/2318/1658155> since 2018-01-19T13:36:19Z

Publisher:

Dell'Orso

Terms of use:

Open Access

Anyone can freely access the full text of works made available as "Open Access". Works made available under a Creative Commons license can be used according to the terms and conditions of said license. Use of all other works requires consent of the right holder (author or publisher) if not exempted from copyright protection by the applicable law.

(Article begins on next page)

La valse à trois temps de la saillance orale : parole, prosodie, geste

...Et Paris qui bat la mesure
Paris qui mesure notre émoi...
(J. Brel, *La valse à mille temps*, 1959)

Introduction

Nous nous sommes déjà penché, dans des articles précédents (Druetta 2009, 2011, 2012, 2015) sur le rapport entre figures rhétoriques et marques coverbales, rapport que nous avons étudié dans les cas de figures rhétoriques spécifiques (l'euphémisme, la litote et l'hyperbole). Nous voudrions ici nous focaliser plus spécifiquement sur quelques cas de convergence entre saillance verbale, déterminée par la réalisation d'une figure, et saillance coverbale, en laissant de côté les cas de dissociation. Ceci nous permettra d'analyser, d'une part, quelques-uns des procédés spécifiques à chacun des niveaux d'expression, et, d'autre part, le caractère éminemment perceptif de la saillance, ce qui justifie la mobilisation abondante du coverbal lors de la réalisation d'une saillance verbale.

Comme dans nos études précédentes, les énoncés étudiés proviennent tous d'un corpus d'entretiens politiques (*cf. infra*, §2). Nous avons choisi d'utiliser ce corpus de référence pour trois raisons : d'abord, les enregistrements de ces entretiens partagent tous les mêmes conditions techniques et de format, ce qui garantit une certaine homogénéité ; ensuite, les locuteurs de ces corpus sont des orateurs expérimentés (Druetta 2012), ayant été formés à la parole publique et possédant par conséquent une bonne maîtrise des moyens verbaux et coverbaux leur permettant une mise en œuvre délibérée de la saillance ; enfin, puisque l'orateur politique vise toujours les auditeurs-électeurs *in absentia*, malgré que sa parole se déploie en face d'un journaliste concret, nous nous sentons autorisé à faire abstraction, dans notre analyse, de la dimension dialogique pour nous concentrer sur les seuls moyens de la saillance.

En ce qui concerne le choix des figures rhétoriques en tant que parangons de la saillance verbale, notre choix s'est porté sur ce type d'énoncés car leur caractère intrinsèquement remarquable est unanimement reconnu. Nous partageons en particulier le point de vue de Bonhomme, pour qui :

produire une figure, c'est engendrer une structure saillante (et non plus anormale ou déviante, comme pour les théories de l'écart) qui se manifeste par un épaississement de la substance langagière dans certaines séquences discursives. (Bonhomme 2005:38)¹

La nature de la saillance peut évidemment varier en fonction de la figure analysée. Dans la suite, nous illustrerons notre propos en particulier à travers des figures de construction (anaphore/épiphore rhétorique) et des figures d'opposition (antanaclase et distinguo).

1. La saillance et ses manifestations à l'oral

La notion de saillance est de plus en plus utilisée ces dernières années pour décrire des phénomènes linguistiques tels que le style (Narjoux, 2011), la figuralité (Bonhomme 2005) ou comme terme alternatif à d'autres notions linguistiques établies, telles que la proéminence prosodique ou le focus énonciatif. En réalité, comme le montre Hamm (2011) ainsi que d'autres auteurs du volume sur la saillance édité par Olga Inkova, il s'agit d'une notion empruntée à la psychologie cognitive qui fait référence à la vue, une saillance pouvant être décrite comme la caractéristique d'une *figure* se détachant sur un *fond*. Par conséquent, nous caractérisons la saillance linguistique non pas comme une propriété intrinsèque, mais comme une propriété *relative* d'un phonème, d'un mot ou d'une expression par rapport aux unités cotextuelles de même rang, notamment celles qui appartiennent au cotexte gauche. Cette propriété dépend d'un ou plusieurs traits oppositifs que l'unité saillante possède par rapport aux unités cotextuelles. Une saillance est en outre pourvue de pertinence interprétative lorsque cette saillance apparaît comme la manifestation d'une valeur prévue en langue, c'est-à-dire lorsqu'il est possible de rattacher la saillance locale à un paradigme abstrait de formes et de valeurs hiérarchisées qui est partagé par l'ensemble de la communauté linguistique. Si la simple présence de traits oppositifs suffit à rendre un élément saillant du point de vue perceptif (saillance

¹ Indépendamment de la caractérisation en termes de déviance ou de saillance, les descriptions des figures ont en commun la reconnaissance d'une *différence* entre usages banals et usages figuraux de la langue, qui est bien la caractéristique qui nous intéresse ici.

syntagmatique), l'activation d'un paradigme de valeurs interprétatives conventionnellement attribuées à ces oppositions donne en revanche une dimension spécifiquement sémantique à la saillance.

1.1. Multimodalité de l'oral

La spécificité de la parole orale se rattache à la multimodalité de sa production, à savoir à l'imbrication de trois ordres de phénomènes physiques : tout d'abord, l'émission vocale de sons signifiants, caractérisés par la double articulation. Il s'agit là de la composante verbale segmentale de la communication, qui épuise, la plupart du temps, l'effort descriptif et analytique. Mais cette émission s'accompagne d'une modulation mélodique et intonative qui lui est consubstantielle, et qui ne peut être éliminée que lorsqu'on effectue un transcodage sémiotique, par exemple en transcrivant les paroles prononcées. Il s'agit de la composante prosodique suprasegmentale. Son mode de signification ne repose pas sur la double articulation et son organisation est largement indépendante des relations d'organisation syntaxique de la composante verbale. Nous adhérons, de ce point de vue, à la caractérisation en termes de « Souveraineté-Association » proposée par P. Martin (2009) pour décrire le rapport entre composante segmentale et suprasegmentale de la parole. Une troisième composante consubstantielle à la production de la parole est constituée par l'ensemble des éléments posturo-mimo-gestuels qui accompagnent toute production vocale et qui forment une sorte de ballet (Bouvet, Morel 2002) doté de multiples fonctions. Ce ballet est en effet, entre autres choses, mis au service de l'idéation du locuteur, qui produit parfois des gestes analogiques anticipant l'énonciation du mot correspondant à ce geste ; il est utilisé pour interpeller l'interlocuteur ou pour maintenir son attention (fonction d'appel) ; il permet de focaliser un mot ou une portion du texte oral par un mouvement de scansion. Cette composante kinésique n'emprunte pas le même canal que les composantes verbale et prosodique, et peut être inactivée dans certaines formes de communication : on peut en effet détourner son regard de son interlocuteur, lui parler d'une pièce à l'autre ou utiliser une forme de communication médiatisée par un outil technologique ne permettant que la transmission de la voix. Le téléphone ou la radio en sont des exemples. Cependant, même dans ces cas, le locuteur n'en produit pas moins une gesticulation consubstantielle à la parole, car le geste concret, analogique, physiquement « motivé » et contraint, semble faciliter la construction de l'abstrait exprimé par le langage verbal qui, lui, est conventionnel, rappelant le lien entre monde physique et élaboration intellectuelle, le « percept à la base du concept » (Calbris, 2003:9).

L'observation de plusieurs catégories de locuteurs dans des situations de parole différentes montre par ailleurs qu'il existe des styles gestuels distincts, tout comme il existe des styles langagiers ou des phonostyles (Léon 1993, Boula de Mareuil 2014) pouvant être ramenés à la catégorie de *genre* : c'est ainsi que le même locuteur aura une gesticulation plus abondante lors d'une conversation amicale et manifestera une réduction de son activité kinésique en situation de parole publique, par exemple lors d'un interview télévisé.

1.2. Manifestations de la saillance

Au niveau verbal, la saillance peut se manifester sur l'axe syntagmatique ou sur l'axe paradigmatique. L'axe syntagmatique est sollicité par tous les phénomènes de saillance topologique : la focalisation et l'extraposition d'un mot permettent de le placer dans une position distinguée ; de même, les figures de rhétorique basées sur la disposition des mots (chiasme, oxymore, anaphore rhétorique, anadiplose, etc.) réalisent des structures dans lesquelles un ou plusieurs éléments sont mis en valeur. L'axe paradigmatique est quant à lui sollicité essentiellement par les choix lexicaux, qui relient les unités réalisées aux possibilités écartées. Un certain nombre de figures de rhétorique correspond à ce fonctionnement : métaphore, métonymie, synecdoque, hyperbole, euphémisme, etc.

Au niveau prosodique, les paramètres à observer sont constitués par les variations mélodiques de la fréquence fondamentale (F0), ainsi que de l'intensité et de la durée : ces trois facteurs sont à la base de la proéminence accentuelle, qu'il s'agisse de l'accent de groupe (final) ou de l'accent emphatique (position non terminale). Le balisage de la saillance peut également être pris en charge par des variations de débit (accélération ou ralentissements remarquables) et de rythme : c'est le cas de la syllabation, où l'on intercale des pauses après chaque syllabe, qui est aussi porteuse d'un accent emphatique autonome.

Au niveau kinésique, enfin, la saillance est réalisée à l'aide des gestes cinétiques rapides² des mains, des épaules, des sourcils, des yeux (regard) et de la tête tout entière. Les gestes cinétiques lents – du buste par

² Cf. Kerbrat-Orecchioni 1990:137.

exemple – sont pertinents pour marquer l'importance (donc, la saillance), d'une portion textuelle assez développée, supérieure au SN (avancement du buste comme signe d'implication affective³). Les gestes des mains, quant à eux, ont souvent un caractère conventionnel et/ou analogique : les doigts réunis en pyramide servent généralement à indiquer le hic d'un raisonnement, alors que le mot *partout* pourra être illustré par un geste horizontal de balayage effectué avec la paume ouverte. Les gestes peuvent aussi constituer un corrélat physique de la focalisation prosodique, car une extrême tension articulatoire n'est pas seulement audible ; elle est aussi visible dans l'écartement des lèvres et la contraction des muscles faciaux (Dohen & Lœvenbruck, 2004a et b)⁴. Dans ce cas, bien que « saillance » kinésique et saillance prosodique soient les deux faces d'un seul phénomène, au niveau perceptif il y aura bien deux saillances distinctes, la saillance kinésique venant étayer la saillance prosodique.

2. Corpus et méthodologie

Comme corpus de référence, nous avons choisi d'utiliser les enregistrements des émissions radiophoniques *L'invité de RTL* et *L'interview politique*, diffusées respectivement sur RTL (7h50) et Europe 1 (8h18) du lundi au vendredi. Le choix est tombé sur ces émissions pour des raisons d'ordre générique et technique : dans les deux émissions, il s'agit d'entretiens avec des personnalités politiques sollicitées sur des sujets d'actualité par un journaliste unique, ce qui permet d'obtenir une certaine uniformité de style, de format et de déroulement de l'entretien. La durée est standardisée (10 minutes), et les autres caractéristiques techniques permettent une exploitation optimale pour l'étude des composantes posturo-mimo-gestuelles. En effet, ces entretiens sont filmés par des caméras fixes et mis à la disposition des auditeurs sur les sites des radios. Le journaliste n'est que très rarement encadré et par conséquent, il est possible d'observer les mouvements du politique (en plan poitrine) de manière continue.

Les séquences retenues pour l'analyse sont ensuite transcrites en utilisant l'orthographe standard (pas de trucs orthographiques censés reproduire l'oralité mais, le cas échéant, des notes ou des diacritiques), et sans avoir recours aux signes de ponctuation, qui effectuent un découpage logique dans l'énoncé qui ne coïncide pas forcément avec les caractéristiques prosodiques de la performance enregistrée. A leur place, nous n'avons employé que le signe « + » indiquant la pause (le nombre de « + » est en fonction de la longueur de la pause) et le signe « - » indiquant la troncation du mot⁵.

La prosodie est analysée à l'aide du logiciel Praat⁶ et du script Prosogram⁷, destiné à élaborer une représentation stylisée de la perception auditive de l'énoncé, ce qui permet de simuler l'impact que la prosodie peut avoir sur les destinataires de la prise de parole. Nous utilisons également la grille du prosogramme pour aligner la transcription et l'analyse de la composante kinésique : pour cela, nous nous inspirons du modèle proposé par Bouvet & Morel (2002), qui prévoit une grille avec autant de lignes que de parties du corps soumises à observation ; une ligne est réservée à la transcription. De cette sorte, il est possible de noter les gestes de façon indépendante et ordonnée, tout en les alignant à la transcription. Par rapport à la grille « maximale » de Bouvet & Morel, toutefois, nous avons limité le nombre de lignes pour ne retenir que les parties du corps mobilisées lors de la prise de parole, et nous avons ajouté le tracé prosodique, de manière à avoir un aperçu simultané de tous les facteurs mis en jeu.

3. Exemples

3.1. L'anaphore rhétorique

L'anaphore présente une affinité particulière avec la saillance pour plusieurs raisons : premièrement, au niveau verbal, il s'agit d'une figure par « coémergence régulière » (Bonhomme 2005, 62), c'est-à-dire qu'elle ne se réalise pas au niveau circonscrit du syntagme mais qu'elle porte sur une portion textuelle plus étendue, ce qui offre plus d'ancrages possibles à la réalisation de saillances coverbales. Deuxièmement, à la différence de figures par « émergence singulière » comme la métaphore ou l'euphémisme, sa saillance ne dépend pas

³ Voir *infra*, l'ex. Le Pen, qui présente ce phénomène.

⁴ Voir *infra*, l'ex. (1), pour une illustration de ce phénomène.

⁵ L'ensemble de ces conventions reprennent celles du GARS (Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe), qu'on peut trouver chez Blanche-Benveniste 2000:34.

⁶ Cf. <http://www.praat.org>.

⁷ Cf. <http://bach.arts.kuleuven.be/pmertens/prosogram/>

de l'axe paradigmatique des unités in absentia pouvant alterner avec le segment effectivement réalisé ; celle-ci est plutôt à mettre en relation avec l'axe syntagmatique et résulte du cumul des segments répétés de manière ordonnée car se combinant avec une position fixe dans la structure syntaxique. Par conséquent, dans certaines limites, l'anaphore s'avère d'autant plus efficace et saillante que son étendue est importante, comme le prouve la longue série d'anaphores rhétoriques produite par le candidat François Hollande lors du débat de l'entre-deux tours 2012 (le célèbre « Moi Président de la République », réitéré par 15 fois sur une durée totale de 3 minutes et 21 secondes). Troisièmement, au niveau prosodique, la répétition régulière du même segment à l'initiale (anaphore) ou à la finale (épiphore) d'une construction verbale favorise la production d'une prosodie d'énumération, caractérisée elle aussi par la répétition du même contour et par la réalisation d'un accent d'intensité sur l'une des syllabes du segment anaphorisé, ce qui double la saillance verbale d'une saillance prosodique. Quatrièmement, au niveau mimo-gestuel aussi, l'anaphore entraîne la réalisation de gestes de scansion ponctuant les segments répétés, ce qui donne un effet de martèlement d'une idée ou d'une expression. La conséquence de cette affinité c'est la fréquence du recours à l'anaphore dans les discours des hommes politiques, car cette répétition permet une structuration aisée et efficace du discours, qui se base sur l'énonciation « en rafale » d'arguments en nombre variable et pas forcément programmé à l'avance, dans une structure sérielle qui peut être poursuivie à loisir. Du côté du récepteur, surtout à l'oral, l'anaphore s'avère un outil précieux en vertu de ses propriétés attentionnelles et mnémoniques, qui permettent aux discours qui ont recours à ce procédé de focaliser les arguments encadrés par l'anaphore et de laisser quelques traces chez les destinataires.

3.1.1. L'anaphore de C. Taubira

Dans l'ex. (1), l'anaphore se structure autour de cinq occurrences du segment « elles visent à » suivies d'un infinitif accompagné ou non d'un complément d'objet, le nombre de répétitions assurant déjà, à lui seul, la saillance de cette séquence discursive.

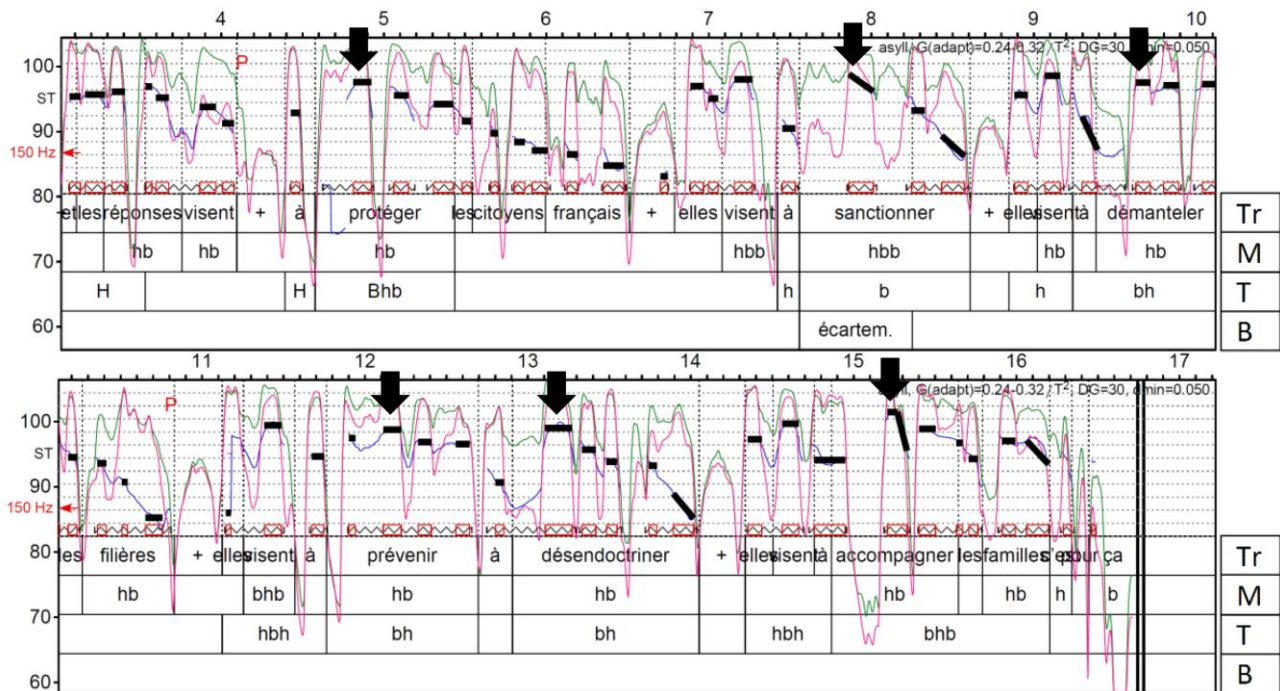
(1) ce qui compte ce sont les réponses que nous mettons en place et les réponses visent + a protéger les citoyens français elles visent à sanctionner elles visent à démanteler les filières + elles visent à prévenir a désendoctriner elles visent à accompagner les familles

Au niveau prosodique, le premier accent d'insistance frappe la syllabe du verbe répété « visent »⁸, tandis que le deuxième accent frappe la première syllabe de l'infinitif. La saillance prosodique est appuyée par une forte tension articulatoire intéressant le segment initial des infinitifs, ce qui est particulièrement sensible sur les consonnes occlusives de *Protégér*, *Démanteler*, *Protéger*, *Désendoctriner*, ainsi que sur la sifflante de *Sanctionner*. Quant à l'infinitif à initiale vocalique *aCCOMPagner*, l'accent emphatique de celui-ci est réalisé sur la deuxième syllabe et l'occlusive [k] est réalisée avec la forte intensité musculaire qui caractérise les consonnes initiales des autres verbes. La durée de ces consonnes initiales, y compris le temps d'occlusion, varie entre 17 et 30 cs, à savoir 1,5 à 3 fois la durée moyenne des autres phonèmes, tandis qu'on rencontre des pics d'intensité⁹ immédiatement après l'occlusion consonantique. Globalement, on ne constate pas une grande variation du débit par rapport à la vitesse d'élocution en début d'entretien : on passe en effet de 280 syll/min en partie initiale d'entretien à 251 syll/min dans le passage étudié. Le faible ralentissement semble motivé par le souci d'articuler et de scander avec netteté les mots censés exprimer la force avec laquelle le gouvernement représenté par le locuteur agit contre le terrorisme. Du point de vue de la fréquence fondamentale, cette portion est saillante par la quantité des pics prosodiques autour de 300 Hz (mais arrivant

⁸ Comme le verbe est réalisé comme un monosyllabe, sans schwa, on ne peut pas faire de distinction entre syllabe initiale et finale.

⁹ S'agissant d'enregistrements radiophoniques, les mesures d'intensité ne sont pas très significatives : en effet, les normes techniques (actuellement, la CST-RT-017-TV – v3.0 – 2011, émanée par la Commission Supérieure Technique de l'image et du son) imposent une compression dynamique et une maximisation du son, ce qui détermine une réduction de la gamme de variation de l'intensité et un aplatissement des crêtes, qui ne peuvent donc pas être utilisées comme critère de saillance.

jusqu'à 354 Hz), tandis que le spectre de fréquence des énoncés non marqués de ce locuteur est compris entre 120 et 240 Hz¹⁰.



La composante mimo-gestuelle de la saillance est surtout prise en charge par les mains, parallèles au buste, qui effectuent un mouvement vertical de va-et-vient synchronisé avec l'anaphore, avec un battement coïncidant avec chaque énonciation de *visent* et de chaque infinitif. Ce mouvement est déjà présent dans le contexte gauche mais avec une amplitude et une fréquence inférieures. Tout au long de l'anaphore rhétorique, en outre, ce mouvement des mains se double d'un mouvement vertical de la tête, synchronisé avec celui des mains. La réalisation des accents d'intensité entraîne parfois aussi des répercussions sur la mimique faciale, avec un grand écartement des lèvres sur *visent* (voir photo)¹¹. Ces signes sont donc à considérer comme des indices au sens de Peirce.



3.1.2. L'épiphore de M. Le Pen

Dans les cas d'épiphore, on constate un conflit entre la position du segment répété, qui se trouve en position finale rhématique, et son caractère connu, du fait de la réitération, alors que ce sont les constituants placés en première partie de la séquence qui présentent un caractère nouveau. La conséquence de ce conflit c'est un marquage prosodique plus appuyé sur la première partie des séquences coordonnées, qui contraste nettement avec les profils prosodiques ordinaires du français, avec un effet de saillance très net, alors que la partie anaphorique reste en arrière-plan et constitue un temps de repos rythmique avant la nouvelle

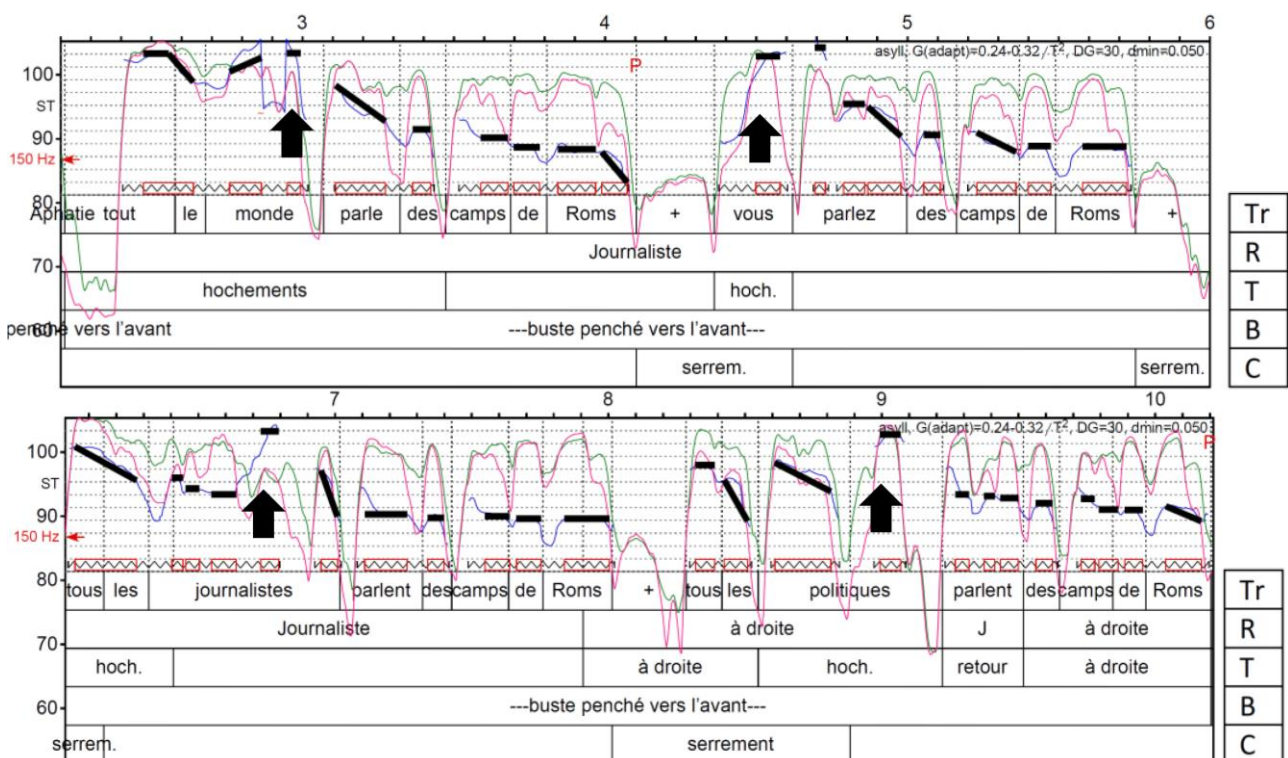
¹⁰ Dans le tableau prosodique suivant, les étiquettes des lignes de transcription sont les suivantes: Tr: transcription orthographique; M : mains ; T : tête ; L : lèvres. Dans les lignes relatives aux mouvements de la tête et des mains, la lettre « h » indique le mouvement vers le haut, « b » le mouvement vers le bas ; l'utilisation des capitales indique une plus grande amplitude du geste. Les flèches indiquent les accents de focalisation.

¹¹ Cf. les études empiriques de Dohen & Lœvenbruck (2004a et b) sur les corrélats visuels de la focalisation contrastive.

saillance. Dans l'exemple (2), la locutrice conteste la critique qui lui est adressée en affirmant que son parti n'est pas le seul à parler des camps de Roms. Dans cette intention, elle réalise une énumération ponctuée à quatre reprises par l'épiphore « *parle/-z/-nt des camps de Roms* » où le premier sujet « *tout le monde* » est repris par des sujets hyponymes dans une intention d'amplification.

(2) Enfin + mais enfin Monsieur Apathie tout le monde parle des camps de Roms + vous parlez des camps de Roms + tous les journalistes parlent des camps de Roms tous les politiques parlent des camps de Roms + tapez camps de Roms sur Google et vous allez voir combien d'occurrences cent mille ou deux cent mille + alors très honnêtement ça voudrait dire que les gens du Front National ou du Ciel n'ont pas le droit de parler de camps de Roms quand tous les autres ont le droit mais qu'est-ce que c'est ça + c'est pas un faux procès ça (M. Le Pen, RTL 06032014)

Alors que la saillance verbale est déterminée par la quadruple répétition du prédicat verbal et par l'énumération des sujets, la saillance prosodique est confiée à des pics mélodiques très importants affectant le groupe intonatif du sujet et comportant un accent emphatique secondaire lorsque le groupe est polysyllabique. La F0 absolue peut déjà constituer un indice suffisant de saillance de ces segments, puisqu'elle peut atteindre jusqu'à 530 Hz, mais cette saillance est encore plus évidente d'un point de vue relatif. En effet, elle se détache nettement du contexte immédiat de l'énoncé, étant donné que le Δ (delta¹²) entre la syllabe accentuée du sujet et la dernière syllabe de la séquence (représentée par le mot *Roms*) est toujours très élevé (il est compris entre 174 et 200Hz, c'est-à-dire qu'en moyenne, la F0 de la syllabe emphatique est double par rapport à la syllabe tonique de l'épiphore, qu'on peut dès lors considérer comme désaccentuée). L'accentuation emphatique s'accompagne d'un allongement des syllabes accentuées, particulièrement évident pour le premier constituant de l'énumération (*tout le MONde*), qui marque le début de la saillance par l'association du pic prosodique le plus élevé (530 Hz) et de l'allongement syllabique le plus important (39 cs contre 23 en moyenne sur l'extrait analysé)¹³.



Par rapport au balisage prosodique très appuyé, le balisage mimogestuel est beaucoup plus mesuré : le buste demeure immobile dans une position de forte attention, voire d'attaque, étant donné qu'il est penché en

¹² Le delta (Δ) indique la différence entre deux valeurs d'une variable à des endroits déterminés.

¹³ Dans le tableau prosodique, les étiquettes des lignes de transcription sont les suivantes : Tr: transcription orthographique; R : regard ; T : tête ; B : buste ; C : coudes. Les flèches indiquent les préominences accentuelles.

avant, et les mains ne bougent pas non plus. En revanche tout le marquage de la saillance est confié à la tête et aux coudes : la tête effectue un mouvement régulier de scansion marqué par un hochement en correspondance de chaque nouveau sujet, tandis que les coudes se resserrent en correspondance de ce hochement et de la production de l'accent emphatique. La caractéristique de ces mouvements est qu'ils sont très secs et rapides dans leur exécution, comme s'ils participaient à la réalisation ponctuelle de la saillance prosodique sur les syllabes accentuées ; le mouvement combiné de la tête et des coudes semble en effet destiné à augmenter la pression de l'émission de l'air afin d'accroître l'intensité sonore. La seule variante à ce mouvement de scansion est représentée par un bref détournement de la tête et du regard vers la droite : il s'agit selon toute vraisemblance d'un geste « phatique » visant le contrôle des autres destinataires potentiels de son discours présents dans le studio radiophonique.



Dans l'ensemble, cet exemple d'épiphore présente une convergence remarquable entre les trois systèmes de balisage de la saillance, puisque les répétitions créent elles-mêmes une saillance figurale et ponctuent tout à la fois la saillance de l'énumération ; la prosodie balise elle aussi l'énumération tandis que la composante mimogestuelle constitue un indice non indépendant de cette activité de balisage et manifeste l'unité entre saillance *pensée* (cognitive et verbale) et *agie* (coverbale).

3.2. Des formes d'antithèse : l'antanaclase et le distinguo

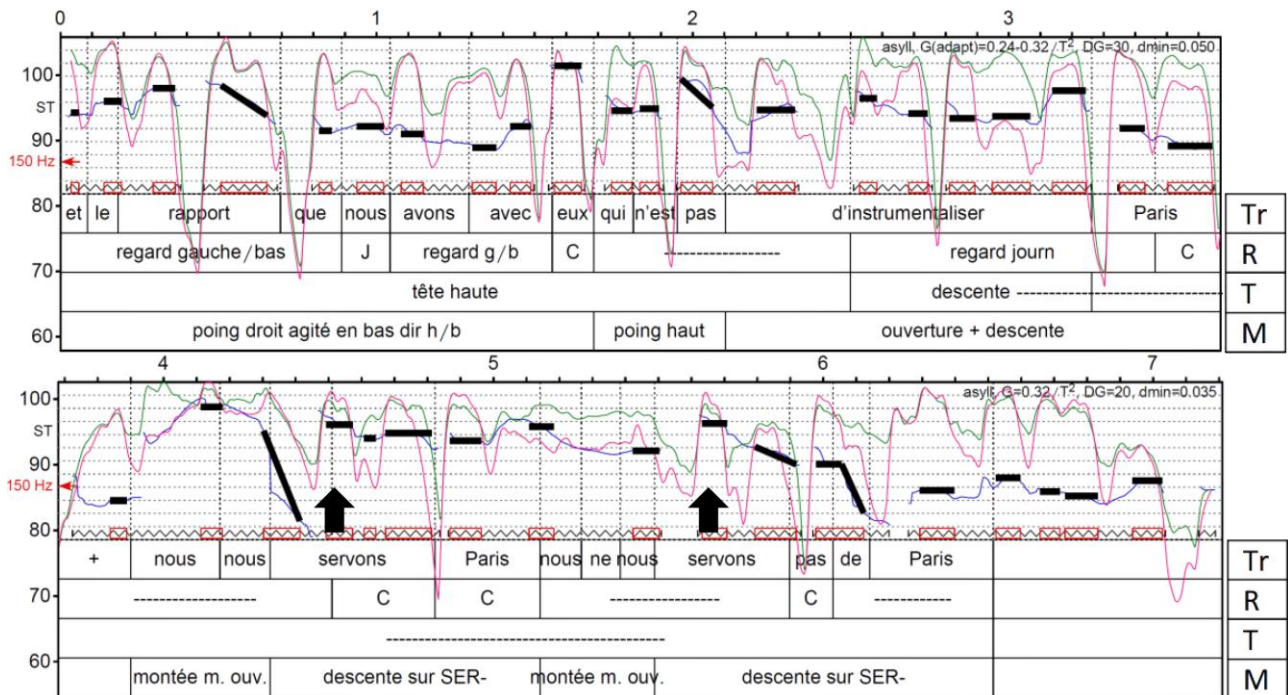
Au cœur de l'argumentation polémique et de la polyphonie intrinsèque à toute prise de parole politicienne, marquée par la nécessité identitaire d'afficher l'idéologie de son propre camp à travers l'exhibition des points de divergence par rapport au camp des adversaires, les figures se rattachant à l'antithèse apparaissent comme l'un des outils les mieux à même de réaliser ce jeu d'opposition et de confrontation et de conférer une visibilité à la frontière idéologique. Il s'agit en effet de réunir, dans une même phrase ou dans deux phrases coordonnées, des caractérisations s'opposant selon une polarité axiologique, que le destinataire pourra interpréter comme faisant référence à la personne et au parti du locuteur (polarité positive) et à la personne et au parti des adversaires (polarité négative). Parfois, il s'agit aussi de refuser les critiques que les adversaires ont pu adresser au parti de l'interviewé à tel ou tel sujet. Dans ce cas, on met en œuvre une antanaclase ou un distinguo, figures proches de l'épanorthose mais qui s'en détachent pourtant à cause de leur dimension spécifiquement polyphonique. Ici, en effet, il ne s'agit pas de rectifier des expressions dont le locuteur serait lui-même l'auteur, dans un processus d'approche orthonymique de correspondance entre l'intention et la performance locutoires, mais d'opposer à la fausse vision de la réalité de l'Autre, exprimée par le mauvais choix dénominatif (distinguo) ou la mauvaise acception (antanaclase), la seule vérité censée rétablir le bon ordre des choses. Il s'agit donc de figures à forte valeur argumentative (polémique), qui manifestent aussi une forte saillance du fait du contraste *in praesentia* entre les deux « visions du monde » qui s'affrontent dans l'alignement syntagmatique. La saillance se manifeste par des choix positionnels, par l'utilisation de ponctuations (le *voilà* de l'ex. 4) et par un marquage coverbal abondant, aussi bien prosodique que mimo-gestuel.

3.2.1. L'antanaclase d'A. Hidalgo

Dans cet exemple, le locuteur met en valeur son action politique et son programme électoral pour administrer la ville de Paris en caractérisant son attitude par le verbe *servir*, qu'elle oppose à une attitude d'*instrumentalisation*, verbalisée par ailleurs dans le contexte gauche et attribuée à son adversaire à travers une deuxième occurrence de ce même verbe *servir*, utilisé dans une autre acception, comme le signale sa

construction pronominale. Le contraste entre les deux occurrences et les deux acceptions de *servir* sont à la base de la figure de l'antanaclase, dont l'interprétation à des finalités argumentatives se base aussi sur un « trope implicatif » (Cf. Kerbrat Orecchioni 1986) exploitant l'implicite lié à l'emploi du *nous* et de la négation (« nous ne nous servons pas de Paris » présuppose « certains se servent de Paris », ce qui sous-entend à son tour « nos adversaires se servent de Paris »). La répétition avec variation d'acceptation et de modalité (assertive/négative) constitue le facteur de saillance verbal de la figure¹⁴.

(3) je crois que les Parisiens savent et aiment la démocratie la transparence qu'on a instaurées le rapport très direct que nous avons avec eux + et le rapport que nous avons avec eux qui n'est pas d'instrumentaliser Paris + nous nous servons Paris nous ne nous servons pas de Paris (A. Hidalgo, Europe 1, 26032014)



Au niveau coverbal, la saillance verbale est renforcée par des indices prosodiques tels que des pics mélodiques et d'intensité en position emphatique (sur la première occurrence de *nous* – 327 Hz – et la syllabe initiale de la deuxième occurrence de *servons* – 279 Hz). Toutefois, à la différence de ce que nous avons relevé pour les anaphores, le locuteur utilise aussi la vitesse comme marqueur de saillance, car le début de l'antanaclase est marqué par un ralentissement très perceptible du débit par rapport à la portion textuelle immédiatement antérieure (245 syll./s contre 360 syll./s antérieurement). De même, on relève la production d'un glissando mélodique descendant très sensible sur la première syllabe du verbe qui sert de pivot à l'antanaclase, glissando qui sera reproduit sur un mode mineur lors de la deuxième énonciation. En effet, il s'agit pour l'énonciateur de focaliser tout particulièrement cet élément, dans le but d'inciter à un décodage correct, condition nécessaire à l'aboutissement de sa figure et, encore davantage, de ses effets argumentatifs.

Au niveau gestuel, la scansion et le soulignement sont confiés à la main droite, qui descend rapidement en correspondance des trois verbes (*instrumentaliser*, *servir*, *se servir*) qui constituent l'échafaudage argumentatif de l'énoncé, tandis que le regard et la tête ne se détournent pas du journaliste, signes clairs de la volonté de convaincre et d'un projet énonciatif arrêté, qui n'a plus besoin d'une phase d'isolement (marquée par la baisse du regard et/ou le détournement de la tête) pour chercher ses mots.

¹⁴ Dans le tableau prosodique, les étiquettes des lignes de transcription sont les suivantes : Tr: transcription orthographique; R : regard ; T : tête ; M : mains. Les flèches indiquent les préominences accentuelles.

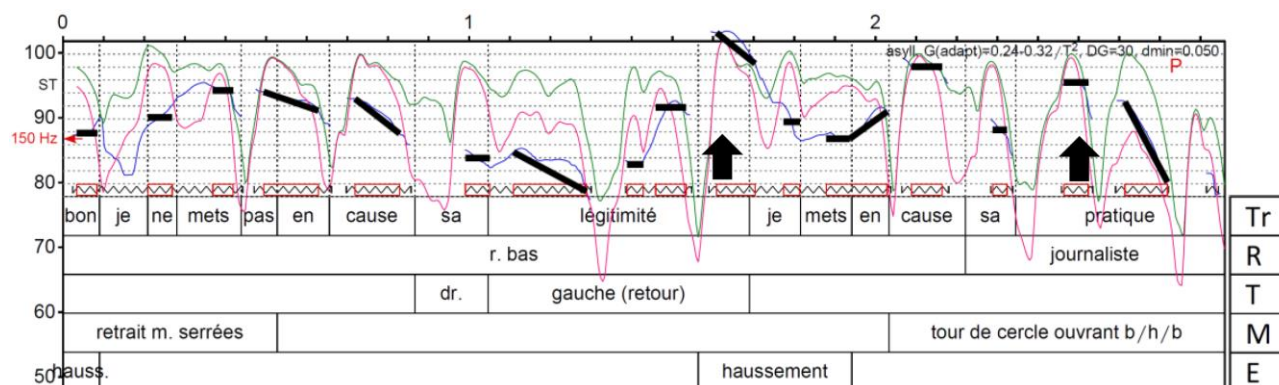


3.2.2. Le distinguo d’H. Guaino

Le deuxième exemple que nous examinons dans le cadre des figures d’opposition est constitué par le distinguo : il s’agit d’une opposition entre deux manières de décrire un référent extralinguistique où l’énonciateur revendique la meilleure adéquation de sa proposition dénominateur par rapport à la proposition – réelle ou fictive – d’un locuteur tiers présent ou absent du contexte d’énonciation (cf. Charaudeau 1991), en la faisant contraster avec celle-ci. Il s’agit en somme de mettre en scène un conflit de points de vue (Rabatel 2008) à des fins argumentatives et agoniques, donc d’exploiter une fois de plus la dimension polyphonique dans un discours qui reste malgré tout essentiellement monologal (ou monologal-dialogique, selon la terminologie de l’école de Genève). La production d’une telle figure fait donc de la prise de parole le lieu d’une tension énonciative certaine entre un discours prononcé et endossé par le locuteur et un discours relaté mais non endossé par celui-ci. La production d’une saillance co-verbale s’avère par conséquent indispensable, car elle permet d’isoler – en leur donnant un accent distinctif – les segments discursifs se rapportant aux deux points de vue conflictuels.

Dans l’exemple (4), le locuteur prévient les critiques qu’on pourrait lui adresser en opposant à une verbalisation supposée de celles-ci (*mettre en cause la légitimité* de F. Hollande), une deuxième verbalisation censée mieux correspondre à la vérité (*mettre en cause sa pratique*). La répétition de la locution verbale, d’abord sous modalité assertive, puis sous modalité négative, et l’insertion d’un « antonyme purement contextuel » (Fromilhague, 1995) sont au cœur de la saillance verbale de ce distinguo¹⁵ :

(4) **je ne mets pas en cause sa légitimité je mets en cause sa pratique** + voilà sa + pratique c’est-à-dire que personne n’a donné mandat à personne pour décider à la place de tout le monde + personne + voilà (Europe 1, H. Guaino, 20012014)



Du point de vue prosodique, on remarque des pics d’intensité sur les deux antonymes contextuels (*légitimité* : 80 dB ; *pratique* : 77 dB) et une mélodie opposant ces deux termes, dont le premier est situé en correspondance du pic mélodique de l’énoncé (sur *légitimiTE* : 394 Hz), alors que le second coïncide avec le point de chute de F0 signalant la fin du noyau macrosyntaxique (*prATIQUE* : 180 Hz), après un accent emphatique en correspondance de la première syllabe de ce même mot *PRAtique* (253 Hz). Comme en (3), analysé plus haut, cet exemple d’opposition comporte aussi la réalisation d’un glissando h/b très sensible, avec une descente plus abrupte sur le deuxième terme de l’antonymie contextuelle : il s’agit du mot destiné

¹⁵ Dans le tableau prosodique, les étiquettes des lignes de transcription sont les suivantes : Tr: transcription orthographique; R : regard ; T : tête ; M : mains ; E : épaules. Les flèches indiquent les proéminences accentuelles.

à exprimer la « bonne » représentation de l'attitude du locuteur, à rétablir le rapport orthonymique entre la réalité et le discours, que les adversaires auraient tendance à brouiller. C'est exactement le même procédé observé en (3) sur la première occurrence de *servir*, qui tenait lieu d'orthonyme dans cet énoncé. Il y a là une piste intéressante à suivre, pour essayer de déterminer s'il y a un rapport entre saillance oppositive et glissando prosodique ou bien s'il s'agit d'un trait phonostylistique individuel. Le débit aussi est utilisé pour détacher le deuxième terme du couple antonymique par un ralentissement sur ce terme (233 syll./s, contre 400 syll./s en moyenne dans l'entretien), qui sera encore plus marqué lors de la répétition emphatique de celui-ci (213 syll./s).

La composante mimogestuelle combine programmation lexicale (regard bas, haussement des épaules) et aide à la saillance, par des gestes iconiques des mains, mimant le refus du locuteur par rapport au terme qu'il rejette (retrait des mains sur *légitimité*) et l'emphase sur le terme qu'il revendique (geste ample de rotation à visée évidentielle sur *pratique*).



4. Conclusion

L'analyse que nous avons menée dans les pages précédentes a permis de préciser à quel point les composantes prosodique et gestuelle interviennent dans l'élaboration du message et dans son expression, signalant à l'allocutaire, bien avant le décodage linguistique *stricto sensu*, les passages les plus saillants d'un texte, correspondant aux moments où le locuteur s'implique le plus explicitement, de manière délibérée ou involontaire¹⁶.

Dans les cas analysés, l'abondance des marques coverbales semble même parfois prendre le pas sur la saillance verbale proprement dite, pourtant présente, comme si le perceptuel l'emportait sur le conceptuel. Ceci confirme notre hypothèse de départ, la saillance s'avérant un phénomène ancré principalement sur les éléments physiques de la performance. En effet, la composante verbale de la figure apparaît comme un « noyau informatif latent » (Bonhomme 2005:102) dont la saillance intrinsèque peut très bien être inactivée par un récepteur distrait ou peu sensible au feuilleté sémantique déterminé par les choix lexicaux ou le déroulement syntagmatique de l'énoncé. C'est pour cette raison que l'énonciation figurale s'accompagne souvent de la réalisation d'une grande quantité d'indices coverbaux destinés à faciliter l'activation de la saillance figurale chez le récepteur.

En outre, il apparaît que l'approche de la dimension physique de l'énonciation emphatique, lorsqu'elle est mise en œuvre par des orateurs expérimentés, pourrait déboucher sur une étude renouvelée de cette partie de la rhétorique qui se nomme l'Actio. L'utilisation des gestes et de la prosodie implique en effet chez ces locuteurs une sensibilité choréutique très vive, même lorsque le recours à ces composantes est involontaire, ce qui leur permet de mettre leur gestualité et leur prosodie au service de la parole (argumentative) et de l'éthos qu'ils se sont choisis : un ethos de détermination chez les trois femmes analysées, bien qu'avec des nuances (l'indignation chez M. Le Pen, l'assertivité chez C. Taubira, l'assurance sereine chez A. Hidalgo), et un ethos de modération chez H. Guaino, du fait de son appartenance à un entourage présidentiel.

Enfin, l'analyse de ces quelques morceaux d'une valse sans cesse recommencée, avec ses trois temps immuables mais aux résultats toujours renouvelés, a montré une fois de plus que la langue ne peut être appréhendée qu'à travers la parole concrète de locuteurs qui, avec leur comportement verbal, aspirent à modifier non seulement les connaissances d'autrui mais, plus foncièrement, les personnes elles-mêmes, voire le monde.

¹⁶ Ce qui correspond, respectivement, aux *variations expressives* et *impressives* de Rittaud-Hutinet (2008).

BIBLIOGRAPHIE

- Blanche-Benveniste, C., 2000, *Approches de la langue parlée en français*, Paris-Gap, Ophrys.
- Bonhomme, M., 2005, *Pragmatique des figures du discours*, Paris-Genève, Champion.
- Boula de Mareüil, P., 2014, « Qu'est-ce qu'un (phono)style ? », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 31 (2014), 9-19.
- Bouvet, D., Morel, M.-A., 2002, *Le ballet de la musique et de la parole. Le geste et l'intonation dans le dialogue oral en français*, Paris, Ophrys.
- Calbris, G., 2003, *L'expression gestuelle de la pensée d'un homme politique*, Paris, CNRS (CNRS Communication).
- Charaudeau, P., 1991. « Contrats de communication et ritualisations des débats télévisés ». In : Charaudeau, P. (éd.). *La Télévision. Les débats culturels « Apostrophes »*. Paris : Didier érudition, p.11-34.
- Dohen, M. & Løevenbruck, H., 2004a, « La focalisation contrastive est-elle visible? Une étude perceptive visuelle de la focalisation contrastive en français ». In: Actes des XXVèmes JEP, Fès, 19-22 avril 2004. Actes en ligne. Disponibles: <http://aune.lpl.univ-aix.fr/jep-taln04/proceed/actes/jep2004/Dohen-Loevenbruck.pdf>.
- Dohen, M. & Løevenbruck, H. 2004b, « Identification des corrélats visibles de la focalisation contrastive en français ». In: Actes des XXVèmes JEP, Fès, 19-22 avril 2004. Actes en ligne. Disponibles: <http://aune.lpl.univ-aix.fr/jep-taln04/proceed/actes/jep2004/Dohen-Loevenbruc2.pdf>.
- Druetta, R., 2009, « Métalangage et prosodie de l'atténuation à l'oral », *Synergies Italie*, numéro spécial, 95-110.
- Druetta, R., 2011, « Ça va sans dire ou ça va mieux en le disant ? Balisage et absence de balisage de la litote à l'oral », in : Horak, A. (éd.), *La litote. Hommage à Marc Bonhomme*, Berne, Peter Lang, p.171-197.
- Druetta, R., 2012, « Gestion des plans verbal et coverbal lors de l'émergence des euphémismes à l'oral: analyse de quelques stratégies », in: Bonhomme, M., de La Torre, M. & Horak, A. (éds.), *Études pragmatico-discursives sur l'euphémisme*. Frankfurt am Main, Peter Lang, 153-171.
- Druetta, R., 2015, « L'hyperbole performée: remarques à partir d'un corpus d'entretiens politiques », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 61-62.
- Fromilhague, C., 1995, *Les Figures de style*, Paris, Armand Colin.
- Hamm, A., 2011, « Vers une reconnaissance du concept de saillance ». In: Inkova, O. (éd.): *Saillance*. vol. 1. Toulouse, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 45-65.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1986, *L'implicite*, Paris, A. Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1990. *Les interactions verbales*. Paris : A. Colin.
- Léon, P., 1993, *Précis de phonostylistique : Parole et expressivité*. Paris, Nathan.
- Martin, P., 2009, *Intonation du français*, Paris, A. Colin.
- Narjoux, C., 2011, « La saillance stylistique: la molécule du style? ». In: Inkova, O. (éd.): *Saillance*. vol. 1. Toulouse, Presses Universitaires de Franche-Comté, 265-280.
- Rabatel, A., 2008, « Points de vue en confrontation dans les antimétaboles PLUS et MOINS », in Rabatel, A. (éd.)(2008), *Figures et point de vue, Langue Française*, 160, p. 21-36.
- Rittaud-Hutinet, C., 2008, « Fonctions syntaxiques et pragmatiques des signes vocaux », in : Collin, C. (éd.), *Grammaire et prosodie – 1, Travaux Linguistiques du Cerlico*, 21 :63-79.